

## SERVICE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

9 IMPASSE HEURTELOUP – BP 1215  
37012 TOURS CEDEX 1  
TEL. 02.47.05.10.85  
Mail : [contact@permisdechasser.fr](mailto:contact@permisdechasser.fr)

Tours le 1<sup>er</sup> juin 2011

Cher(e) ami(e) chasseur (esse),

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le document de validation de votre permis de chasser.

Toutes les informations indispensables à la validation de votre permis se trouvent sur une seule et unique page. Le verso du document contient uniquement des informations légales obligatoires et le tableau des tarifs de validations bi départementales.

### IL VOUS REVIENT DE :

- ✓ Vérifier les informations indiquées sur le bon de commande (coordonnées, références du permis, date de naissance, etc...).
- ✓ Vérifier que la proposition de validation est bien conforme à vos souhaits ou de la modifier à votre convenance.
- ✓ Nous retourner le bon de commande dûment signé et accompagné d'un chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : « **régie chasse 37** ». Vous recevrez par la poste votre validation ainsi que votre « carnet de prélèvement bécasse », obligatoire à partir de cette année.

### ATTENTION :

- ✓ Tout dossier incomplet ne pourra être traité et sera automatiquement retourné.
- ✓ Si vous êtes déjà assuré en responsabilité civile chasse, ne nous envoyez pas votre attestation d'assurance.
- ✓ Optez pour l'envoi postal de votre dossier et évitez de vous déplacer au siège, le traitement de votre dossier en sera accéléré.
- ✓ En cas de difficulté, contacter notre service « Régie Chasse » est à votre disposition au : **02.47.05.10.85**

INTERNET : [www.permisdechasser.fr](http://www.permisdechasser.fr)

N'oubliez pas qu'une procédure simplifiée est à votre disposition sur Internet, avec un règlement par carte bancaire. Votre dossier de validation est pré-rempli. Il suffit d'indiquer votre « identifiant chasseur » à l'entrée du site « [www.permisdechasser.fr](http://www.permisdechasser.fr) ».

Je vous souhaite une excellente saison cynégétique 2011/2012, et vous prie de recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments en Saint Hubert.

**Alain BELLOY**  
*Président de la Fédération Des Chasseurs  
D'Indre-et-Loire*